

**Liste des emplacements réservés**

N°	Désignation des opérations	Localisation	Surface
1	Création d'un stade	Commune	238 m²
2	Déplacement de la voie ferroviaire	Commune	1033 m²
3	Emplacement et déviation de la RD 37	Département	54 841 m²
4	Emplacement de la ligne Grande Vitesse et de ses infrastructures connexes	RF	128 000 m²

**LEGENDE**

**BENEFITS GRANDES**

**UA** Appellation de zone ou de secteur

Limite de zone ou de secteur

Erreur locale élevée à corriger

Emplacement réservé, la surface portée à la fois sur le plan de zonage et sur le plan de zonage

Plan topographique normal

Marge de recul

Secteur à conserver

Via routière déviée

Élément bâti autorisé

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

3b1 PLAN DE ZONAGE

Zone rurale ouest

Échelle : 1/5000ème

Productions numériques N°1 et N°2 et Modèles N°1 et N°2 au PLU

Commune de MONTJEAN

3b1 PLAN DE ZONAGE

Échelle : 1/5000ème

**LEGENDE**

**INTITULÉ DE CERTAINES ZONES ET DE CERTAINES**

**Zones U (Urbanisme)**

UA - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UB - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UE - Zone à destination des activités économiques

UL - Zone destinée aux activités et équipements de loisirs

**Zones AU (Agriculture)**

UA1U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA2U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA3U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA4U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA5U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA6U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA7U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA8U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA9U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA10U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA11U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA12U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA13U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA14U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA15U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA16U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA17U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA18U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA19U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA20U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA21U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA22U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA23U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA24U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA25U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA26U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA27U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA28U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA29U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA30U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA31U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA32U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA33U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA34U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA35U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA36U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA37U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA38U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA39U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA40U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA41U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA42U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA43U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA44U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA45U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA46U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA47U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA48U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA49U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA50U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA51U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA52U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA53U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA54U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA55U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA56U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA57U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA58U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA59U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA60U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA61U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA62U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA63U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA64U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA65U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA66U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA67U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA68U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA69U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA70U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA71U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA72U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA73U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA74U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA75U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA76U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA77U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA78U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA79U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA80U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA81U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA82U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA83U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA84U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA85U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA86U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA87U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA88U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA89U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA90U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA91U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA92U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA93U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA94U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA95U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA96U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA97U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

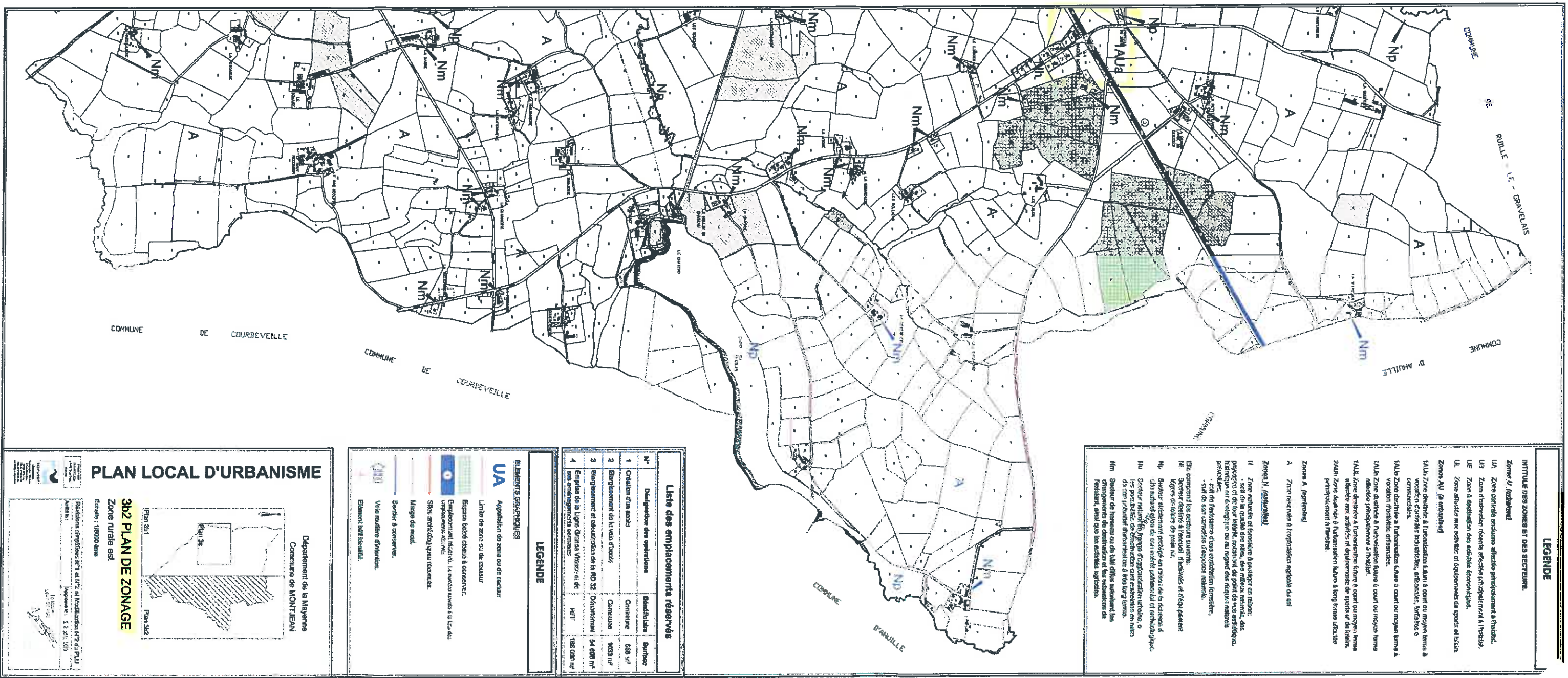
UA98U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA99U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

UA100U - Zone destinée à l'habitat individuel et collectif

localisation du projet

localisation de projet ->



**LEGENDE**

**INITIALE DES ZONES ET DES SECTEURS**

- Zone U (urbain)**
- UA Zone centrale urbaine affectée principalement à l'habitat.
- UI Zone d'extension urbaine affectée principalement à l'habitat.
- UE Zone à destination des activités économiques.
- UL Zone affectée aux activités et équipements de sport et loisirs.
- Zones AU (à urbaniser)**
- 1AU Zone destinée à l'urbanisation future à court ou moyen terme à caractère d'activités industrielles, artisanales, services et commerciales.
- 2AU Zone destinée à l'urbanisation future à court ou moyen terme à caractère d'habitat artisanal.
- 3AU Zone destinée à l'urbanisation future à court ou moyen terme affectée aux activités d'équipement de sport et de loisirs.
- 4AU Zone destinée à l'urbanisation future à long terme affectée principalement à l'habitat.
- Zones A (agricoles)**
- A Zone réservée à l'implantation agricole du sol.

**Zones H (habitat)**

- H Zone naturelle et forestière à protéger en matière de paysage, de patrimoine, de biodiversité, de patrimoine historique ou archéologique ou au regard des risques naturels prévisibles.
- HZ est la déclinaison d'une zone naturelle forestière.
- Elle comprend les sections suivantes:**
- HI Secteur soumis à l'impact d'activités et d'équipements logés de moins de 100 lits.
- HI Secteur rattaché au périmètre protégé en matière de paysage, de patrimoine, de biodiversité, de patrimoine historique, ou au regard des risques naturels prévisibles, ou des caractéristiques particulières de son environnement naturel.
- HI Secteur de hauteur ou de relief défini soustrayant les changements de destination et les restrictions de hauteur, ainsi que les études agricoles.

**Liste des emplacements réservés**

N°	Désignation des opérations	Surface	Surface
1	Création d'un accès	Commune	638 m²
2	Élargissement de la voie d'accès	Commune	1033 m²
3	Élargissement et sécurisation de la RD 32	Commune	64 008 m²
4	Emprise de la ligne Girardin Villerot, et de ses aménagements connexes.	NET	981 000 m²

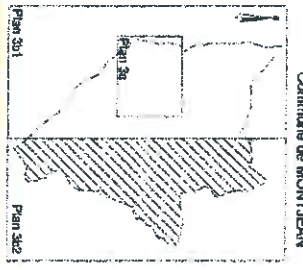
**LEGENDE**

**ELEMENTS GRAPHIQUES**

- UA** Appartenance du terrain ou de secteur
- Limite de zone ou de secteur
- Espaces dédiés classés à caractère:
- Emplacement réservé: Le nombre réservé à la commune.
- Sites archéologiques recensés.
- Marges de recul:
- Secteur à conserver.
- Vieilles routes filtrantes.
- Éléments bâtis identifiés.

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

Departement de la Mayenne  
Commune de MONTJEAN



**3b2 PLAN DE ZONAGE**  
Zone rurale est

Echelle : 1:10000ème

Revisions complètes: N°1 et N°2 de Modification N°2 du PLU  
Mise à jour: 12/2011

LE GIC  
100 rue de la République  
49100 MONTJEAN